

LE SOL ET LE SOUS-SOL

Goet lant es Brabant, dat es waer,
Van scoenen rivieren, fonteijnen claer,
Van beempden, van wigaerden, van foreesten,
Vol goets lants, vesche ende beesten...

(*Cornicke van Brabant*,
door JAN VAN MERCHTENE, 1414.)

En vérité le Brabant est un bon pays
De belles rivières et de fontaines claires,
De prairies, de vergers et de forêts,
De bonnes terres, de poisson et de gibier.)

(*Chronique de Brabant*,
par JEAN DE MERCHTEM, 1414.)

Formation, nature et disposition des couches constituant le sol et le sous-sol Forestois

En bien des endroits le promeneur peut encore, de nos jours, se rendre compte de la nature de l'assiette naturelle de la commune. Les travaux entrepris en vue de l'établissement d'une large voie carrossable vers Uccle (1), au nord du cimetière communal, permettent de mesurer l'épaisseur des couches de sable et d'argile sableuse constituant la masse des collines forestoises.

Ces couches de roches meubles se sont accumulées là au cours des temps géologiques, c'est-à-dire au cours de milliers de siècles. Les mers, en effet, ont recouvert toute la région à différentes reprises, déposant chaque fois des nappes de sédiments minéraux — sable, argile ou boue calcaire qui, en durcissant, peuvent être transformées en grès, en schiste, en craie ou autre pierre calcaire. La superposition successive de ces nappes a donné naissance au sous-sol de Forest.

Par périodes — de très longue durée — les eaux marines se sont alternativement répandues et retirées. Celles de l'ère *primaire* ont déposé des couches de sable, d'argile et de boues calcaires qui, durcies, sont devenues imperméables. Les mers de l'ère *secondaire* ont surtout apporté des boues calcaires, lesquelles, transformées en craie, se sont fissurées sous l'action dissolvante des eaux pluviales d'infiltration. Quant aux mers de l'ère *tertiaire*, généralement peu profondes, elles ont surtout déposé des sables



Vue des travaux de déblai exécutés au lieu dit Beukenberg (percement de l'avenue d'Huart). L'espèce de falaise au pied de laquelle stationne un camion automobile montre l'épaisseur des couches de sables tertiaires formant le sous-sol du territoire forestois.

(1) Av. d'Huart.

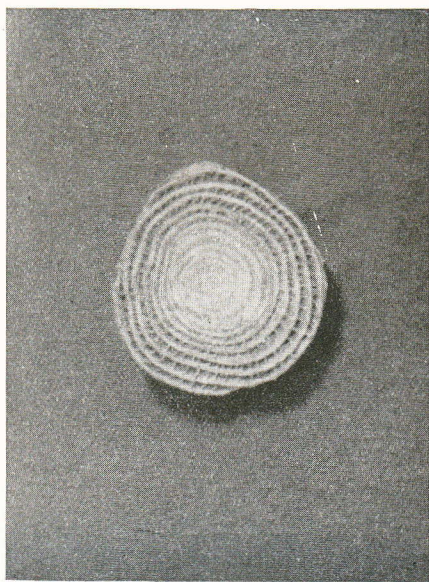
et des argiles. Les plusanciennes argiles — dites *landeniennes* — sont imperméables ; d'où la constitution d'une nappe aquifère qui sera précieuse pour l'industrie (puits artésiens).

A l'étage landenien sont superposés, dans l'ordre, les étages yprésien, lutétien, lédien et bartonien. Ci-dessous, en bref, les caractéristiques géologiques de chacun d'eux (1) :

Étage yprésien : couche de sable très fin et doux au toucher qui, lorsqu'il est imbibé d'eau, coule (sable bouillant) ; strates d'argile pure et lits de *Nummulites planulatus elegans* ; en certains endroits, par exemple au Vossegat, de l'argile gris foncé.

Étage lutétien ou bruxellien : composé, à la base, de gravier plus ou moins développé (ancien cordon littoral) sur lequel reposent des sables quartzeux ou calcarifères gris, blanchâtres, verts ou brunâtres, dans lesquels se trouvent des bancs discontinus de concrétions gréseuses (grès fistuleux provenant de perforations d'annélides autour desquelles se sont formés des blocs irréguliers vulgairement appelés pierres de sable) ; au sommet, des sables parfois calcaireux renfermant des lits horizontaux de pierre blanche, offrant à peu près la texture d'un calcaire ; la couche bruxellienne renferme de très nombreux fossiles (huîtres, dents de raies et de squales, plaques de la carapace de tortues palustres, fruits de palmiers, etc.).

Étage lédien (couches lédienne et laekenienne) : composées de sable et de grès calcarifères prenant par altération des teintes mouchetées de blanc et de jaune et passant au jaune d'ocre ; à la base on rencontre du gravier formé de gros grains de quartz et de blocs roulés de calcaire à *Nummulites laevigatus Lamarcki*. Le gravier du Lédien est pétri de *Nummulites variolaris*.



Nummulite de l'Éocène, en coupe et considérablement agrandi. (Photo Destercke.)

Étage bartonien (couches wemmeliene et asschienne). — Couche wemmeliene : composée de sable blanc quartzeux renfermant des concrétions ferrugineuses à *Nummulites wemmeliensis* (ou *orbignyi*) et passant au sable fin ;

Couche asschienne : composée d'argile sableuse glauconifère et d'argile grise bigarrée de jaune, aussi de sable fin argileux pointillé de glauconie à *Nummulites wemmeliensis*.

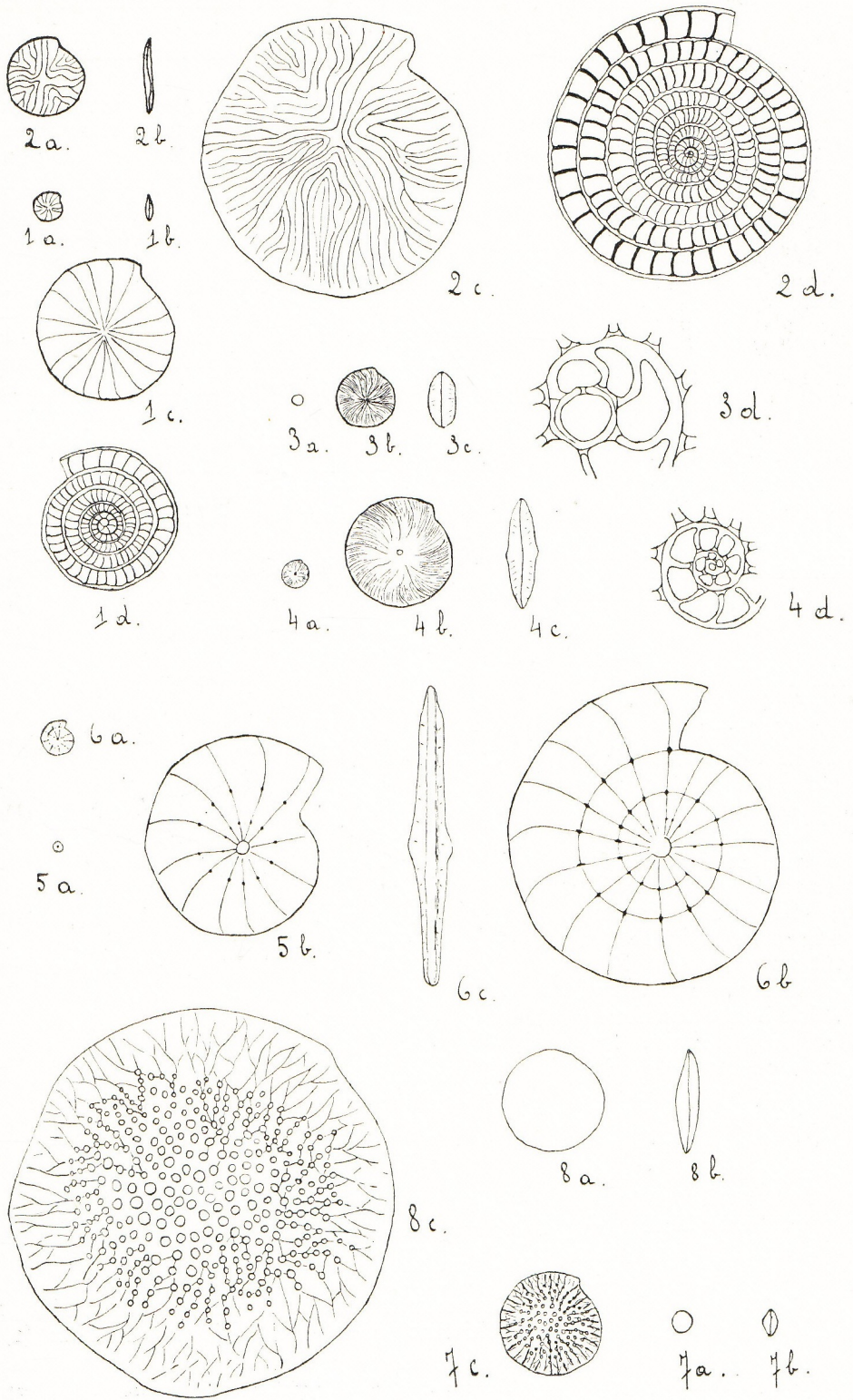
Sur le plateau, au-dessus de la couche asschienne, s'étendait autrefois un revêtement de limon hesbayan *quaternaire*. Il n'en subsiste plus que d'étroits lambeaux, la plus grande partie ayant été entraînée vers les fonds par les eaux de ruissellement superficiel.

Lorsque, à la suite des submersions et émergences successives, un régime continental se fut définitivement établi, le ruissellement des eaux pluviales et des eaux des sources creusa dans la masse des dépôts d'origine marine, d'abord une large *vallée* — orientée du sud au nord — celle de la *Senne*, — ensuite, d'étroites *dépressions latérales*, — orientées d'est en ouest et d'ouest en est, dans les flancs de la vallée. Un seul de ces flancs ou versants — celui de l'est — nous intéresse ici.

La Senne fut donc, dans le passé, un fleuve puissant dont l'embouchure formait un estuaire largement évasé ourlé de dunes sablonneuses. Puis la mer du Nord s'étant définitivement retirée vers la partie septentrionale du pays, le fleuve se mua progressivement en une humble rivière à faible pente (à partir de Hal), modeste sous-affluent de l'Escaut.

A son tour, ladite rivière s'est mise à déposer de salluvions (sable fin et argile mêlées de matières organiques ayant par endroits formé des lits de tourbe). Peu à peu celles-ci ont colmaté le fond de sa vallée. Et à chaque inondation nouvelle la nappe alluviale,

(1) Voir Carte géologique de la Belgique (feuille XXXI, planchettes 7 et 8). I. C. M., 1894.



Nummulites
du sous-sol
forestois (pé-
riode éocène).

(Cliché prêté
par la Société
des Naturali-
stes belges ;
voir bulletin
de la Société.

Janvier-
Février
1941, p. 19.)



Nummulite de l'Éocène, de profil et considérablement agrandi.
(Photo Destercke.)

le long des rives, s'est épaissie insensiblement. Elle se trouve actuellement à 18 mètres au-dessus du niveau de la mer et atteint une épaisseur d'environ dix mètres au centre de la vallée.

Ainsi donc, le sol forestois comporte, d'une part, des roches meubles où dominent les *sables* et les *argiles* d'origine marine (*ère tertiaire*) et d'autre part, des *alluvions fluviales*, de formation infiniment plus récente (*ère quaternaire*).

Le relief et les eaux

La vallée de la Senne est caractérisée par la dissymétrie de ses versants, celui de la rive droite étant d'une pente beaucoup plus vive que celui de la rive gauche.

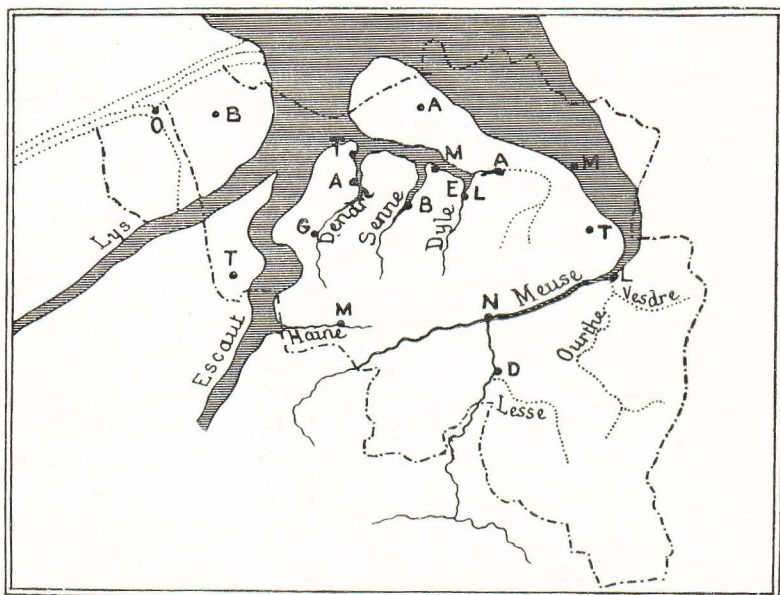
Sur le territoire forestois, situé tout entier sur la rive droite, la *raideur de la pente* conduisant du fond de la vallée au plateau s'observe aisément, par exemple dans le parc Duden. Entre la vieille église Saint-Denis, nichée dans le fond de la vallée, et la récente église Saint-Augustin, dressée au point culminant du plateau, la *différence de niveau* est d'environ 80 mètres. Or, entre ces édifices la distance est de moins d'un kilomètre, à vol d'oiseau.

Si les rives de la Senne ne sont qu'à 18 mètres au-dessus du niveau de la mer, le sommet du plateau oriental

approche de 100 mètres d'altitude (d'où le nom de place de l'Altitude 100) (1).

L'écart entre les points les plus bas et les plus élevés du territoire était autrefois plus considérable. Des crêtes, en effet, ont été arasées tandis que, par ailleurs, des remblaiements ont exhaussé certains fonds, surtout au cours du XX^e siècle, lorsque le village s'est décidément transformé en faubourg urbain. Les Forestois de plus de cinquante ans s'en souviendront aisément.

La notice suivante, extraite du Registre des délibérations du Conseil communal montre que le *nivellement relatif* du territoire a cependant commencé bien plus tôt: «Le Conseil communal (en sa séance du 27 septembre 1821) autorise le général comte Dumonceau d'enlever pendant les années 1821, 1822 et 1823, les monticules de terre existant dans les bois communaux (2) et qu'il est



État physique de la Belgique à l'époque moséenne

(d'après Rutot).

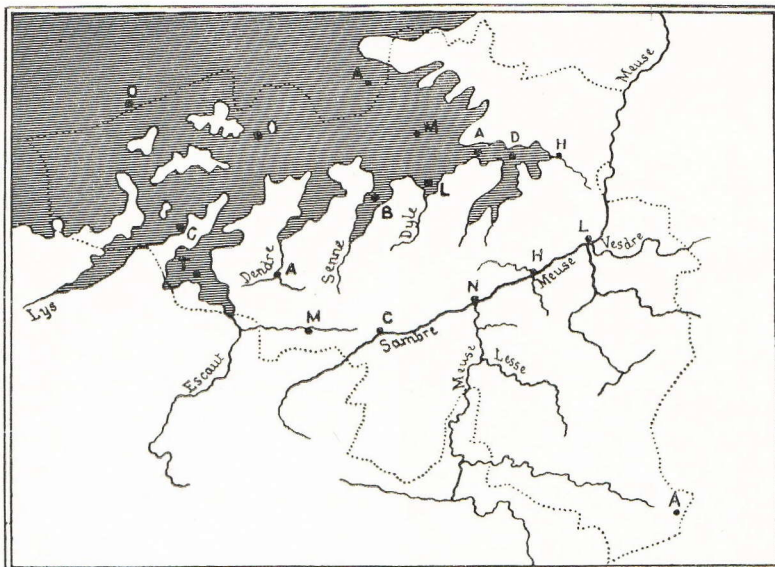
(1) Voir toponymes en *berg*, pp. 11 et s. Du sud au nord : Hondsberg, Beukenberg, Galgenberg ou Spilotsenberg.

(2) Voir *infra*, p. 49.

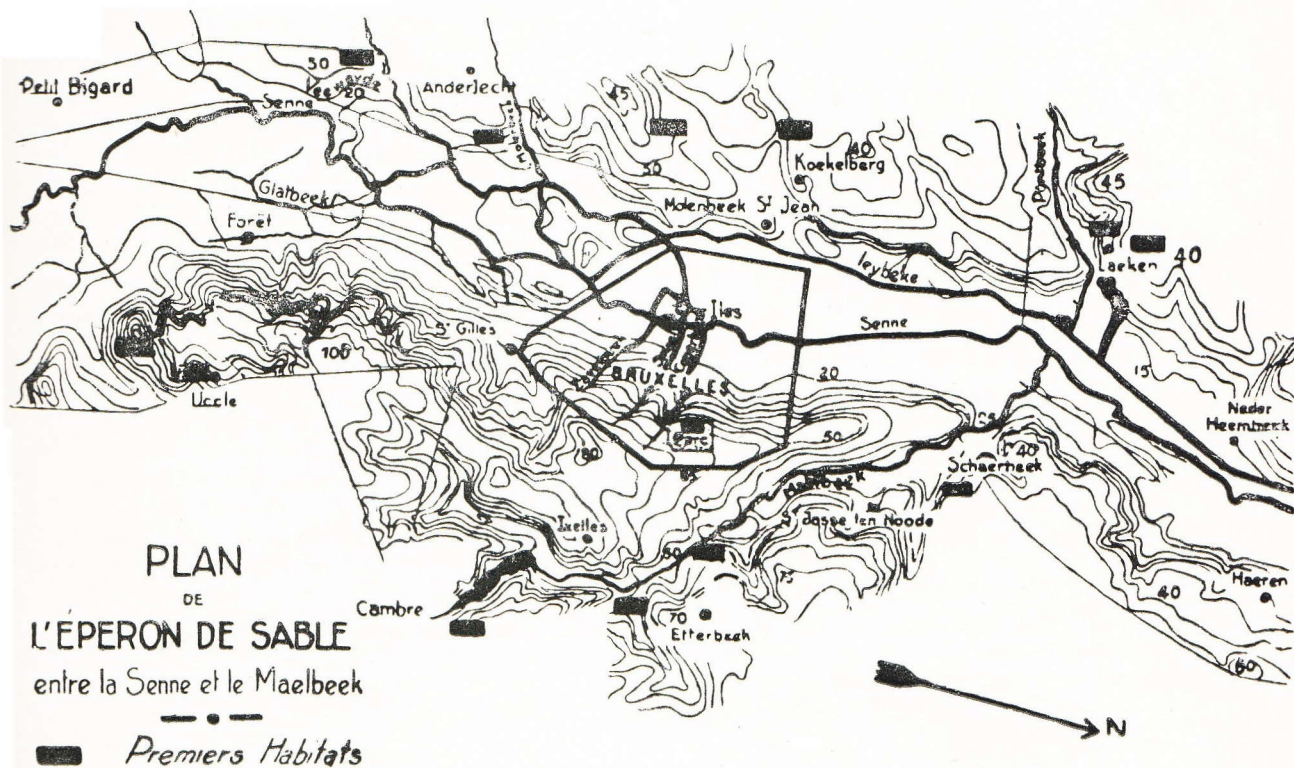
d'intérêt communal de voir détruire, afin de niveler autant que possible le terrain et en rendre ainsi la culture plus facile... »

Du fait des sensibles différences de niveau du sol, toute une série de problèmes ont été posés, dont le principal, celui des communications entre le plateau et la vallée, n'a été résolu d'une manière satisfaisante que depuis une dizaine d'années.

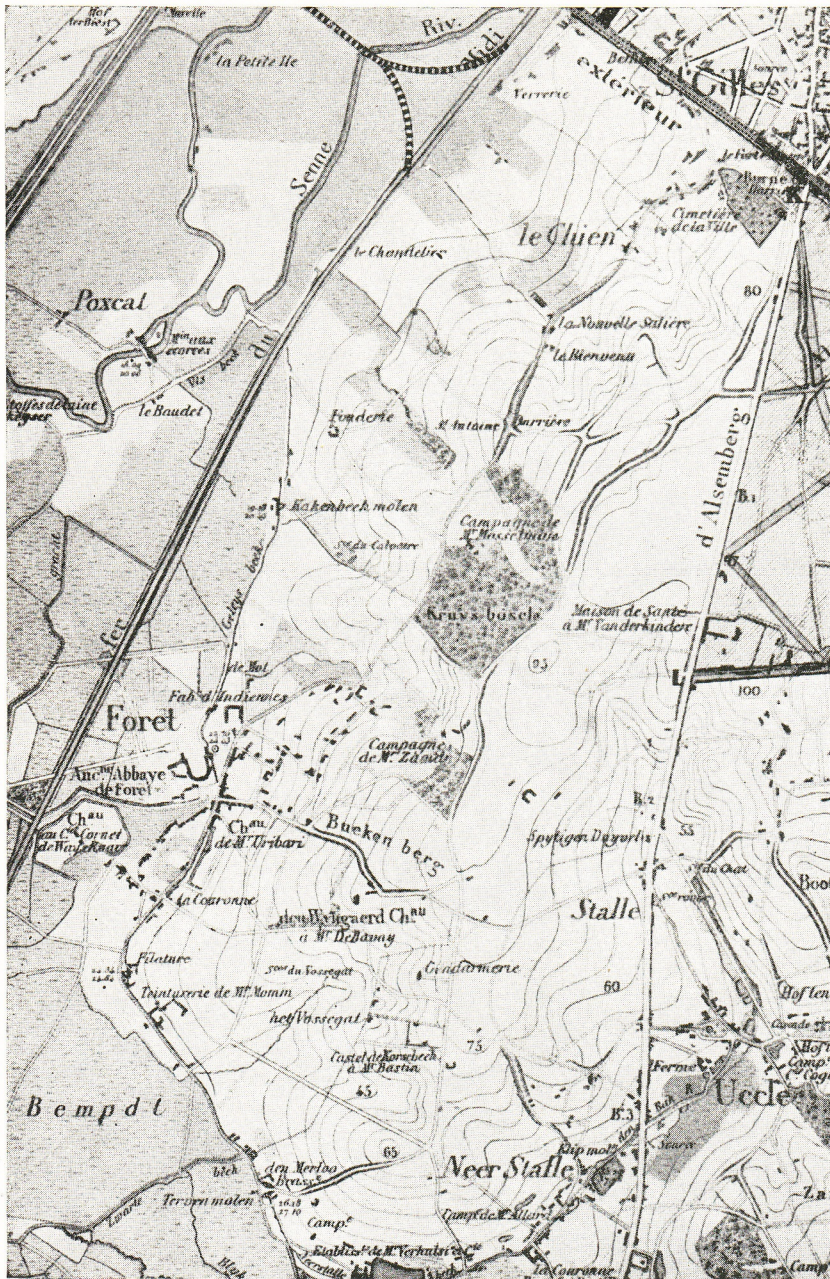
La vallée en cause, nous l'avons dit, est celle de la *Senne*. Mais, il convient de l'observer tout de suite, cette rivière ne traverse pas le territoire de la commune. A peine l'effleure-t-elle, sur une longueur de moins d'un



État physique de la Belgique à l'époque flamandienne — Paléolithique supérieur (d'après Rutot). Observez la largeur de l'estuaire de la Senne au sud de Bruxelles (B). La plus grande partie du territoire forestois se trouve alors submergé - par les eaux marines.



La vallée de la Senne. Les courbes de niveau permettent de se représenter la dissymétrie de ses versants et, pour le territoire forestois, de constater la différence d'altitude entre le fond de la vallée (20 m.) et le plateau (100 m.). (D'après G. DES MAREZ, *L'Evolution territoriale de la ville de Bruxelles.*)



Forest au milieu du XIX^e siècle d'après plan de Victor Besme. Il y a lieu d'observer les courbes de niveau permettant de se représenter l'orographie de la commune. A l'époque de l'établissement de ce plan la ligne ferrée vers Luttre n'existait pas encore. Seule est donc figurée celle vers Hal. Voir aussi le plan de la vallée de la Senne reproduite page 41.

demi-kilomètre, formant limite administrative sur cette courte distance.

Ce sont ses affluents (*Geleijsbeek, Vischbeek, Zandbeek*) venus du sud, et grossis par le débit des sources (1) s'ouvrant à mi-côte des collines qui, autrefois, arrosaient les fonds de Forest.

La Senne, cependant, n'a pas cessé, au cours des âges, d'exercer une notable influence sur les destinées de la commune. C'est à ses dépôts d'alluvions qu'est due la fertilité du sol dans le creux de la vallée. Mais, hélas, ses inondations soudaines ont trop souvent causé des calamités.

Sans doute leur fréquence s'est-elle accrue au cours des derniers siècles. Mais un texte du début du XII^e siècle fait déjà mention, d'une manière expresse, des irruptions des eaux dans les prairies riveraines (2). D'anciens plans, tels ceux levés par Jacques van Deventer (XVI^e siècle) et les ingénieurs Taisne et Van Langren (XVII^e siècle) figurent les zones de la vallée soumises aux inondations.

Une mention du plan Van Langren (3) témoigne même de la périodicité annuelle d'un phénomène naturel aux inconvénients duquel on cherchait précisément à obvier par des travaux d'art ou dont on voulait

(1) Voir plan V. Besme, p. 42, sources du Vossegat, du Calvaire, etc.

(2) P. BONENFANT, *Quelques cadres territoriaux*, p. 6, note 1.

(3) « *Alle deese beemden tot Vilvorden toe sijn alle wijnters onder water* » : Toutes ces prairies, jusqu'à Vilvorde, sont inondées chaque hiver.

tirer parti en vue d'organiser la défense militaire de la région .

Les inondations les plus mémorables se produisirent généralement soit en hiver, soit à l'époque des pluies d'orage du milieu de l'été, en 1614, 1643, 1658, 1662, 1692, 1716, 1728, 1772, 1820 (1), 1850 (2), 1856 (3).

De 1872 à 1883, les inondations ont désolé la commune une dizaine de fois. En 1879, des pétitions furent adressées au Ministre des Travaux publics et aux membres de la Députation permanente du Brabant pour attirer l'attention sur les inondations qui désolent un grand nombre de communes riveraines de la Senne et notamment la



Vue générale de la vallée de la Senne à Forest lors des inondations de 1939.

commune de Forest. Elles attribuent lesdites inondations à l'exécution partielle par la Ville de Bruxelles des *travaux de rectification et d'élargissement de la rivière* entre la capitale et la limite du Brabant et aussi à l'inexécution des travaux d'élargissement et de rectification de la dérivation de la Petite-Senne passant par Molenbeek-Saint-Jean. De crainte de voir éclater les voûtes sous les nouveaux boulevards (4) l'Administration de la Ville de Bruxelles, aux époques de crues imminentes enjoint au *meunier d'Aa* (Anderlecht) de n'ouvrir ses



L'inondation de la vallée en 1939. Ferme, habitations et fabriques complètement isolées par les eaux de crue.

(1) Le journal *L'Oracle*, du 20 janvier de cette année, note : « Toutes les prairies hors des portes d'Anderlecht et de Flandre sont inondées. C'est un torrent qui entre avec violence par les écluses... ».

(2) « Les eaux de la Senne envahirent rapidement, dans les environs de Bruxelles, les prairies et les champs. »

(3) « Les inondations ont provoqué beaucoup de dégâts aux fontaines et aux aqueducs de la commune » (de Forest).

(4) La Senne avait été voûtée et sur la voûte venaient d'être établis les boulevards actuellement dénommés Maurice Lemonnier, Anspach, Adolphe Max et Émile Jacqmain (1871).

vannes que partiellement. C'est là, pensent les édiles forestois de l'époque, la cause principale des inondations qui compromettent les intérêts de leurs administrés, cultivateurs maraîchers pour la plupart, dont les jardins sont fréquemment submergés.

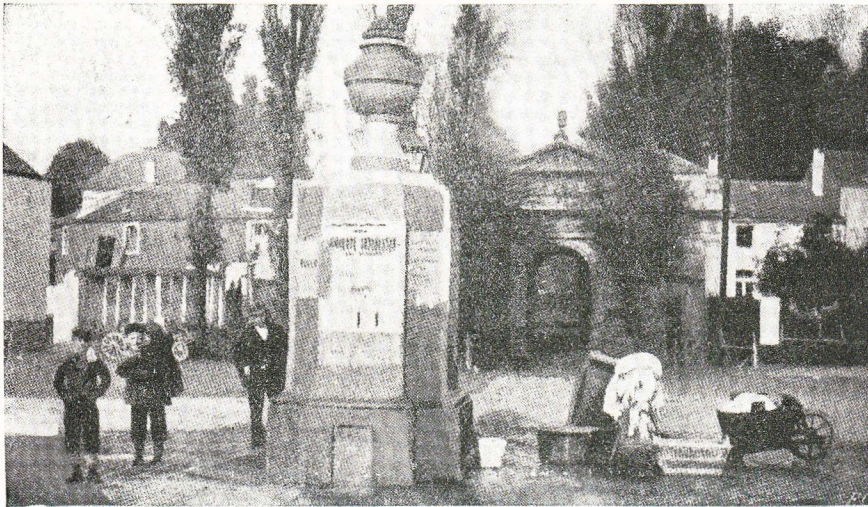
Une nouvelle fois, en janvier 1891, la commune fut très éprouvée par une brusque crue des eaux. Malgré les précautions prises, le désastre fut grand, d'innombrables dégâts furent occasionnés aux routes et aux chemins par la violence des eaux. L'ancienne abbaye et la brasserie Borremans (1) subirent également des dommages.

Le mal se répéta encore pendant l'hiver de 1909, deux fois en 1916-1917, d'abord au cœur de l'hiver, puis en juillet-août. Et, cette fois encore, une commission fut chargée d'examiner causes et remèdes. Elle conclut, comme suit : « La cause et la fréquence plus grande des inondations en ces dernières années et du caractère plus calamiteux qu'elles ont revêtu en 1917 et en 1918, est l'envasement de la Senne. Depuis de nombreuses années le plafond s'envase et se relève non seulement dans la Senne mais aussi dans tous les affluents, les communes riveraines ne disposant pas du matériel nécessaire pour effectuer un curage à vif fond. Un tel curage s'impose, mais il ne constituerait probablement pas un remède

suffisant. Un moyen radical est proposé : l'abaissement du plan d'eau du canal de Charleroi afin de permettre l'écoulement des eaux de crue de la Senne.

Le fond de la vallée est naturellement dans un état permanent d'humidité, autrefois attesté par l'existence de nombreux étangs et de lieux marécageux (voir « Toponymie », pp. 13, etc.).

Qu'on se souvienne d'ailleurs que sous la couche des alluvions modernes tapissant les parties basses de la vallée



La fontaine Saint-Denis devant l'entrée de l'abbaye de Forest, à la fin du siècle dernier. A cette époque les ménagères du centre du village venaient encore y rincer leur lessive.

s'étend une épaisse couche d'argile yprésienne imperméable. Elle explique pourquoi, de nos jours encore, en dépit des fossés et des égouts (souvent improprement appelés ruisseaux : *beeken*) les eaux de pluie stagnent longtemps. Pendant une grande partie de l'année les terres basses sont littéralement gorgées d'eau.

L'ancien *Geleijsbeek* (aussi dit *Maelbeek* autrefois), dont nous aurons à reparler maintes fois, est devenu égout collecteur. De la sorte, à l'instar de la Senne à Bruxelles, il poursuit une de ses missions séculaires, celle de draineur du territoire communal. Mais discrètement, à l'insu de la majorité des Forestois. Autrefois, il recueillait presque toutes les eaux de ruissellement dévalant du flanc des collines lors de la fonte des neiges et des précipitations pluviales, et celles de la nappe aquifère souterraine jaillissant des diverses sources.

Ces sources étaient nombreuses. Sur le plan de Victor Besme (datant du milieu du XIX^e siècle), on peut en reconnaître encore une demi-douzaine (voir p. 42) : celles du Vossegat, du Vorschenzang, du Calvaire, du quartier Saint-Antoine, de la Nouvelle-Salière

(1) Aujourd'hui disparue ; était située au nord de l'église Saint-Denis, en face de la maison communale.

et du Chien (Hond). Toutes se trouvaient situées à mi-côte, entre les courbes de niveau de 40 et 50 mètres (1).

Ayant filtré à travers d'épaisses assises de sables, l'eau des sources était de bonne qualité. Elle alimentait maints *puits privés* et *fontaines publiques*, notamment la fontaine Saint-Denis, qui orne encore aujourd'hui la place communale, ainsi que la fontaine dite Eijsbak.

La couverture végétale

Ce qui vient d'être dit de la constitution et du relief du sol, des étangs, des ruisseaux et des sources permet de se représenter plus aisément l'aspect ancien du territoire forestois.

Les conditions naturelles ont fait du fond de la vallée le domaine des *prairies*. Le nombre de toponymes en *weide*, *beemd*, *meersch* et *dries* le rappelle (voir *supra*, pp. 17 et s.) et, pour se faire une idée précise du paysage d'autrefois il suffira d'une promenade le long de la Senne, entre Droogenbosch et Beersel-Lot, où l'industrie n'a pas encore tout submergé et enlaidi : eaux claires sinuant parmi de vertes étendues de prés, bouquets d'aunes, de saules et de frémissants peupliers (2).

Au bord des rives et dans les parties déprimées voisines, des oseraies et les mille espèces caractéristiques du marais et des prairies acides : Laiche, Scirpe, Linaigrette, Jonc, Populage des Marais, Oseille, Épilobe à petites fleurs, Angélique, Reine des prés, Lysimaque, Lotier des fanges, Lentille d'eau, Petit Nénuphar, Callitriche, Renouée amphibie, Renoncule, Roseau, Massette, Carex, Sagittaire, Cresson, Menthe, Scrofulaire, Épiaire, Grande Consoude, Tanaisie, Salicaire, etc.



La hêtraie du parc Duden (ancien Kruysbosch). Aspect actuel.

Quant au plateau et au versant qui y mène ils étaient autrefois recouverts d'un *manteau sylvestre*, partie occidentale de la forêt de Soignes, dont la lisière frangeait la rive droite du Geleijsbeek, c'est-à-dire la limite extrême de la zone des grandes inondations de la Senne.

Pendant des siècles y dominèrent les chênes et les charmes. Par la suite, à cause des déboisements et de l'appauvrissement consécutif du sol, à l'association biologique chêne-charme se substitua l'association chêne-bouleau. Puis le chêne devint de plus en plus rare

(1) On sait que les sables bruxellois et lédiens « renferment une puissante nappe d'eau, non seulement alimentée par les eaux d'infiltration de la surface voisine, mais encore par l'immense courant des eaux souterraines glissant très lentement du sud vers le nord, entraînées par la pente générale des terrains du sous-sol tertiaire vers le nord. » (HEGENSCHEID, *Le Site de Bruxelles*, p. 88.)

(2) Certaines espèces de peupliers, notamment les peupliers d'Italie, sont d'apparition assez récente. Leur introduction en Belgique ne daterait que d'environ deux cents ans (selon SANDER-PIERRON, *Hist. ill. de la Forêt de Soignes*, II/21). Le peuplier blanc (dit *abeel* en flamand) est en tout cas plus ancien à Forest. Il y était très abondant dès le XVI^e siècle.

à son tour et le hêtre se multiplia en ses lieu et place (1). Le parc Duden est un excellent exemple de *bois* arrivé à ce stade d'évolution. Les essences du taillis sont le tremble, le saule marsault, le bouleau et le houx.

Dans les endroits dérodés abandonnés à eux-mêmes, le *bosquet*, puis la *lande*, puis enfin la *bruyère* remplacèrent la haute futaie. La toponymie forestoise évoque précisément quelques-unes des étapes de la lente transformation de la couverture sylvestre. (Voir les noms de lieux en *bosch*, *beuk*, *berk*, *linde* et *heide*.)

Un seul toponyme en *eik* (chêne) (2), outre la mention dans un acte latin de 1110, d'une forêt de chênes et de hêtres sise entre le Geleijsbeek et la Heegde donnée à l'abbaye de Forest par le duc de Brabant.

En bref, le cadre physique de la commune a été caractérisé pendant des siècles par la juxtaposition d'une large bande de prairies humides dans le fond alluvial de la vallée et d'une épaisse forêt recouvrant les pentes et le plateau.

La faune

Les bois de Forest abritèrent autrefois nombre d'espèces animales : bisons, urus, daims, cerfs, chevreuils, loups, lynx, chats sauvages, écureuils, renards et sangliers. Ces derniers étaient d'une taille extraordinaire qui ne manqua pas d'étonner les légionnaires romains lors de la conquête de nos régions sous Jules-César.

On chassait encore le sanglier, le loup, le cerf et le daim dans la forêt de Soignes au XVI^e siècle, ainsi qu'en témoignent les tapisseries bruxelloises connues sous le nom de *Les belles chasses de Maximilien*. A cette date, le bison et l'urus avaient complètement disparu depuis fort longtemps.

On tua encore exceptionnellement un loup aux environs de Bruxelles au XVIII^e siècle.

Mais les lièvres et les lapins sauvages pulullaient dans les halliers et les terres vagues. Les volatiles aussi étaient nombreux.

Dans les eaux courantes et dans les étangs abondaient, par ailleurs, carpes, brochets, anguilles, goujons, ablettes et merlans. Lorsque, pendant la guerre 1914-1918, la Senne cessa d'être polluée, du fait de l'arrêt du travail dans les usines riveraines, cette abondance s'affirma à nouveau. Les pêcheurs de cette époque se souviennent, nous assure-t-on, de véritables pêches miraculeuses !

Une particularité zoologique mérite encore d'être signalée ici : dans le parc Duden se rencontrent des mollusques gastéropodes que l'on ne trouve nulle part ailleurs en Belgique que sur les bords de la Meuse et dans la région jurassique. Il s'agit de *Cyclostoma elegans*, *Pupilla umbilicata*, *Clausilia laminata* et *parvula*, *Amalia marginata*.

Les plus anciennes voies de communication

« Vieux comme les chemins. » Il convient de rappeler ce dicton car certaines voies du territoire forestois semblent être d'un âge fort vénérable.

Ce que l'on sait des conditions géographiques dudit territoire, en particulier, et de l'origine des routes, en général, permet de supposer, en effet, que dès l'époque préhistorique deux pistes se sont dessinées, plus ou moins parallèlement à la Senne, l'une dans le fond de la vallée, l'autre le long de son flanc, à une altitude relative variant entre 40 et 60 mètres — soit donc 60 à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer — peut-être en partie en suivant une ancienne terrasse naturelle (3).

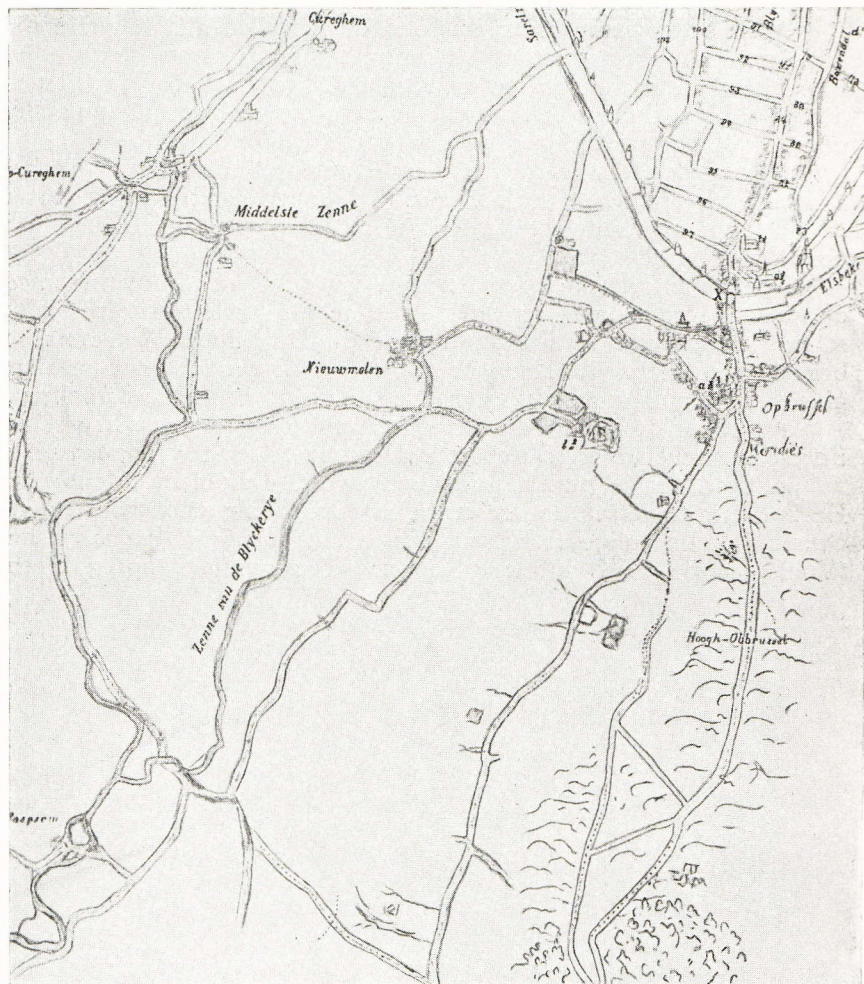
(1) Cf. GOBLET D'ALVIELLA, *Histoire des forêts de la Belgique*, t. II/138 : « Le hêtre y venait à merveille et s'y multipliait par semis naturel. Le chêne, par contre, y végétait mal. » Cependant, au mois de février 1705, l'abbaye fit planter plus de deux mille chênes au Kruijsbosch (Parc Duden). La *Chronique* de l'abbaye relate maintes fois la destruction de jeunes chênes au cours des guerres du dernier quart du XVII^e siècle. Voir *infra*, pp. 126, 129.

(2) Voir *Eeckenshouck*, p. 21.

(3) Cf. HEGENSCHIEDT, *Le Site de Bruxelles*.

Toutes deux se reconnaissent aisément sur les cartes et plans reproduits aux pp. 42, 47. Sur le plan d'Everaert, établi en 1790, la première est dénommée *Oude Herbaene van Halle tot Brussel*, la seconde, *Herbaene van Stalle tot Brussel*. Ces dénominations sont particulièrement significatives. Le terme *Herbaene* (ou *Heirbaan* ou *Heerbaan*) était en effet utilisé au moyen âge pour désigner les voies militaires (1). La *Heerbaan* est la voie par excellence. Or, beaucoup de voies militaires médiévales ont une origine romaine et comme, dans maints cas, la voie romaine s'est superposée à une piste celtique, l'hypothèse de l'origine préhistorique des deux routes forestoises en cause peut être émise. Mais il ne peut s'agir bien entendu, que d'une pure hypothèse.

L'homme étant, par nature, ennemi de l'effort, il préfère contourner un obstacle que le franchir. C'est pourquoi tant de voies suivent les bords de cours d'eau. L'*Oude Herbaene van Halle tot Brussel* en est un exemple typique. Depuis le pont de Mastelle elle courait le long de la rive droite de la Senne, s'en écartant de ci de là de quelques mètres, voire quelques dizaines de mètres, pour frôler la berge même un peu plus loin. Elle « courait » disons-nous. En vérité nous devrions nous servir du présent de l'indicatif puisqu'en effet la plus grande partie de la vieille route « court » encore de nos jours dudit pont de Mastelle jusqu'à l'usine à gaz de Forest, sous les noms des rues Émile Pathé, Bolinckx et du Cerf (2).



Les principaux chemins forestois au milieu du XVI^e siècle, d'après plan de Jacques van Deventer. On reconnaît, de gauche à droite, le chemin du fond de la vallée (*Herbaan van Halle tot Brussel*), celui du versant oriental (*Herbaan van Stalle tot Brussel*) et ceux du plateau conduisant à la ville (porte de Hal). Voir aussi les plans reproduits aux pages 42, 96, 106, 108. et 109. (Photo Pousset.)

(1) *Via militaris, via consularis, via regia, via publica quae etiam heyrstraete et herstrate dicitur* (KILIAAN).

(2) Voir « Toponymie », p. 27. L'*Oude Herbaene* se prolongeait d'ailleurs, tant vers le sud que vers le nord, sur la rive droite de la Senne. On la reconnaît encore aisément aujourd'hui sur les territoires de Droogenbosch et de Beersel (où elle s'appelle *Halleweg*). Voir carte toponymique de Beersel publiée par J. LINDEMANS, dans E. S. B. A travers les prés riverains de la Senne, à Schaerbeek, courait la *Heerstraete*. (Cf. ROBYNS DE SCHNEIDAUER, *Monplaisir*, p. 18).

Or, son tracé coïncide sur une distance de plusieurs centaines de mètres avec la limite séparant le territoire forestois de celui d'Anderlecht et de Droogenbosch. Ce qui est une preuve certaine d'ancienneté, car l'on sait que les voies terrestres, tout autant que les cours d'eau, ont servi à fixer des frontières administratives ou ecclésiastiques. Dans le cas présent, ce n'est pas la Senne mais le chemin qui forme la limite des deux communes contigues. Le territoire d'Anderlecht s'étend en effet de part et d'autre de la Senne, pour quatre cinquièmes sur la rive gauche et pour le reste sur la rive droite.

On peut en déduire que l'Oude Herbaene date pour le moins des premiers siècles du moyen âge, lors de l'installation des seigneurs d'Aa (voir *infra*, p. 51) ou de la constitution des paroisses d'Anderlecht (Saint-Pierre) et de Forest (Saint-Denis).

Mais cette vieille route du fond de la vallée n'était guère praticable pendant plusieurs mois par an. Trop souvent les inondations faisaient obstacle à la circulation. De toute nécessité il avait fallu lui trouver un substitut, à l'abri des hautes crues. La *voie basse* fut donc doublée d'une *voie haute* à flanc de coteau que nous appellerons *Herbaene des Collines* pour la distinguer de la *Herbaene de la Vallée*.

Cette seconde voie courait primitivement à travers bois, reliant le hameau de Neerstalle à la porte de Hal, et se prolongeant au delà par la série de rues dites Haute, Steenpoort, d'Or, de l'Empereur, Cantersteen, Marché-au-Bois, etc., vers la porte de Schaerbeek et, plus au nord, vers Haecht (1).

Elle aussi subsiste partiellement. En dépit des bouleversements topographiques de ces dernières décades on en retrouve des éléments sur le territoire d'Uccle (rue Gatti de Gamond) et sur le territoire de Forest (avenue du Domaine). Autrefois, elle se divisait en deux branches au nord du Kruijsbosch (parc Duden); l'une se dénommait *Postweg*, l'autre, plus haute, correspondait en partie à la *rue du Hêtre* actuelle.

Au cours du XIX^e siècle la Herbaene de Stalle tot Brussel a porté des noms divers à Forest : Kregelstraat, Boschstraat, Boschweg (voir « Toponymie », pp. 26, 27, 28).

À l'est, sur le plateau, une autre voie, également orientée sud-nord, comme les deux Herbaenen, traversait le territoire forestois. Elle était constituée par une succession de chemins creux auxquels fut substituée la *chaussée d'Alseberg*, au début du XVIII^e siècle. (Voir plan du XVI^e siècle, p. 47 et « Toponymie », pp. 30, 110, 111.)

(1) Cf. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*, p. 93.

LOUIS VERNIERS

HISTOIRE

DE

FOREST

LEZ BRUXELLES



MAISON D'ÉDITION A. DE BOECK

BRUXELLES

1949